Florence Bernigard & Rabah Hached

Candidats aux élections des Membres du Conseil de l'Ordre 2017

Défendre
Entreprendre
Innover

#MCO 2017

@fbernigard
www.bgd-avocats.fr

@HachedRabah
www.cabinet-hached.net

Rabah HACHED et Florence BERNIGARD

Défendre – Entreprendre-Innover

Chères Consœurs, Chers Confrères,

C'est avec enthousiasme, conviction et **humilité** que nous présentons notre candidature à vos suffrages.

Que **nous exercions en tant qu'avocat individuel, collaborateur ou associé**, quelle que soit la taille de la structure, nous partageons un état d'esprit commun: l'indépendance.

Cette indépendance est un bien précieux qu'il nous faut défendre envers et contre tous, y compris de nous-même.

Au nom de l'ensemble des Avocats Indépendants, nous nous engageons à : **défendre, entreprendre et innover.**

DEFENDRE

Défendre, c'est anticiper : il est nécessaire d'intervenir en amont de tous les projets législatifs impactant notre profession et les libertés fondamentales ;

Défendre, c'est être défendu et protégé : la défense active de la profession et des confrères en particulier doit être un impératif au sein des différentes instances représentatives de la profession et être associée à une politique d'entraide et de solidarité dont l'Ordre se doit d'être le principal garant ;

Défendre, c'est aussi conseiller : la défense du caractère sacré, non négociable, du secret professionnel de l'avocat, gage essentiel des droits de la défense dans une démocratie;

Défendre, c'est enfin lutter contre les perquisitions en cabinet, les saisies et les écoutes banalisées dans un contexte de logique sécuritaire et de lutte contre la délinquance financière ;

ENTREPRENDRE

Nous, avocats, sommes des entrepreneurs évoluant dans un monde en pleine mutation et sommes, en même temps, des entreprises particulières, où l'intuitu personae et le pacte de confiance caractérisent la relation avec le client et avec les confrères ;

Nous, avocats, disposons de nouvelles structures d'exercices et de nouveaux champs d'activité : saisissons les opportunités, pourvu que l'Ordre organise les conditions de formations qualifiantes et assure un soutien accru pour l'installation, la structuration et le développement de nos cabinets ;

Nous, avocats, devons exiger que soient définis avec précision ces nouveaux champs d'activité aux contours parfois flous, et s'assurer qu'ils soient intégralement couverts par notre assurance responsabilité civile professionnelle;

Nous, avocats, concurrencés par différents acteurs devons exiger une limitation de responsabilité équivalente.

INNOVER

Les nouvelles technologies constituent incontestablement de véritables opportunités et un atout de compétitivité pour notre profession qui doit rester l'acteur incontournable en matière de conseil, stratégie et défense.

L'innovation est une source de productivité contribuant à l'amélioration de nos conditions de travail et à l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Il est essentiel que l'Ordre soit engagé, au côté du CNB, dans la fourniture d'outils LegalTech adaptés aux avocats et à leur spécificité.

Tel est le sens de notre engagement. Vous pouvez compter sur notre énergie et notre dévouement au service des avocats.

Vos biens dévoués Confrères.

Rabah Hached Florence Bernigard